



Guide pratique Eco-défis Des artisans



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Eure-et-Loir



Sictom BBI
Brou Bonneval Illiers-Combray



Présentation de l'opération

Cette opération consiste à valoriser, par l'obtention du label « Eco-Défis des commerçants Et artisans », les artisans qui mettent en place des actions concrètes en Faveur de l'environnement.

Choix des défis

L'artisan choisit trois défis qu'il relèvera sur une période de six mois.

Les questions à se poser au moment du choix :

- Un (ou plusieurs) des défis choisi(s) est peut-être déjà mis en place dans votre commerce ?
- Quels sont les défis les plus facilement réalisables en fonction de votre activité ?
- Quels sont les défis qui permettront de faire baisser les charges liées à votre commerce ?

Kit communication

L'artisan engagé dans les Eco-défis dispose d'un kit communication gratuit composé :

- de sacs réutilisables en matière recycler portant le logo du label éco-défis, distribuer aux clients afin de promouvoir l'opération et d'éviter la distribution de sacs jetables dans son établissement.
- de stylo portant le logo du label éco-défis à distribuer au client pour promouvoir l'opération.
- d'une affiche vitrine (format 30x40 cm) prouvant l'engagement dans une opération en faveur du respect de l'environnement.

Accompagnement des commerçants et des artisans

L'artisan engagé bénéficie d'un double accompagnement dans la réalisation des défis :

- Suivi et préparation du dossier de labellisation avec un conseiller.
- Remise du guide pratique complet pour l'aide à la réalisation des défis.

Comité de labellisation

Le dossier est transmis au comité de labellisation composé des membres du comité technique et des partenaires de l'opération.

Le label sera valable un an. A échéance, l'artisan devra démontrer qu'il a maintenu les bonnes pratiques. Il aura également la possibilité de relever un ou plusieurs défis supplémentaires.

Liste des défis

REGLE : 3 défis à choisir parmi la liste des défis.

Possibilité de choisir :

- Un ou plusieurs défis déjà mis en place dans votre commerce.
- Plusieurs défis dans une même catégorie.

Un conseiller peut aider l'artisan à choisir les défis qu'il réalisera.

ENERGIE - Maîtriser et réduire ses consommations (Page 6-10)

- Défi EQUIPEMENT/PROGRAMMATEUR : **Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des équipements électriques, électroniques, thermiques** (ex : équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques, détecteurs de présence, de systèmes de régulation de la température, de programmeurs, etc.).

Et installer des programmeurs pour l'optimisation de la consommation de l'énergie (ex : *équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques, installer détecteurs de présence, installer un système de régulation de la température, installer un programmeur pour la vitrine...*).

- Défi ECLAIRAGE : Renouveler l'éclairage de son commerce (= utiliser des lampes basse consommation, leds...).
- Défi VITRINE : Extinction des vitrines, manuelle ou automatique.
- Défi ISOLATION THERMIQUE : Réaliser des travaux en vue de maximiser l'isolation thermique des locaux.

TRANSPORTS - Réduire les émissions polluantes générées (Page 10-12)

- Défi APPROVISIONNEMENT : Faire appel à un service d'approvisionnement des marchandises par des fournisseurs utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux (justificatif du fournisseur) ou favoriser l'offre de produits locaux avec communication sur la provenance (départements limitrophes, agriculteurs locaux).
- Défi LIVRAISON : Mettre en place un service de livraison des clients (produits, services) en utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux (ex : véhicules électrique ou hybride, livraisons à vélo, etc.).

DECHETS – Favoriser la réduction des déchets et de leur nocivité et Favoriser le tri des déchets (Page 12-20)

Prévention des déchets :

- Défi REPRISES FOURNISSEURS : Utiliser les filières de reprise proposées par votre fournisseur.
- Défi EMBALLAGES FOURNISSEURS : Demander à ses fournisseurs de diminuer le suremballage des produits approvisionnés.
- Défi REPARATION/REEMPLOI DE MATERIEL : Récupérer/réparer et réemployer les produits pour un usage interne et/ou donner ces produits/matériaux usagés à des entreprises sociales de récupération.
- Défi REDUCTION DE LA NOCIVITE : Remplacer au minimum deux produits étiquetés dangereux par des produits éco-labellisés.
- Défi POINTS DE COLLECTE : Mettre en place un point de collecte des déchets dans son commerce pour les clients.
- Défi STOP AUX SACS : Ne plus distribuer systématiquement de sacs aux clients et les sensibiliser, avec la pastille « Stop aux Sacs ».
- Défi EMBALLAGES CLIENTS : Diminuer le suremballage des produits distribués auprès des clients.

Gestion des déchets :

- Défi DECHETS DANGEREUX STOCKAGE SECURISE : Améliorer la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres.
- Défi TRI SELECTIF : Opter pour la collecte sélective proposée par la collectivité ou par un prestataire privé afin de valoriser la matière.
- Défi DECHETS ELECTRONIQUES/ELECTRIQUES : Séparer les déchets électriques et électroniques et les apporter en déchetterie professionnelle ou dans des points de collecte dédiés.

REJET ET FLUIDE – Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions (Page 20-21)

- Défi REJETS : Mettre en place des équipements de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau.
- Défi CONSOMMATION D'EAU : Réduire ses consommations d'eau.

- Défi FLUIDES FRIGORIGENES : Faire entretenir ses équipements frigorifiques et récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation.

ECO-PRODUITS - Encourager le développement des produits plus respectueux de

L'environnement

- Défi ECO-PRODUIT : Favoriser la commercialisation des écoproduits ou des produits de saison (Exemples de labels officiels : marquage NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, Label Rouge, etc.... ou les produits de saison).

- Défi ENTRETIEN : Utiliser des produits Eco-labellisés d'entretien ou de consommation courante En interne (utilisation d'un minimum de deux produits ayant un label officiel).

- Défi TECHNO-PROPRES : Utiliser des technologies propres dans le cadre de l'activité ou de la production (défis réserve aux activités à risque : imprimeurs, pressings, garagistes, etc.)

Energie

Maîtriser et réduire ses consommations

40 % des consommateurs interrogés* estiment que la réalisation d'économies d'énergie est le point le plus important à mettre en œuvre par les commerçants et artisans afin de respecter l'environnement.

(*enquête réalisée par la CCIP Val-de-Marne en septembre 2008, à Vincennes).



EQUIPEMENT, PROGRAMMATEURS/REGULATEURS

-Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des équipements électriques, électroniques, thermiques.

-Installer des programmeurs pour l'optimisation de la consommation de l'énergie.

Ce volet a pour objectif d'optimiser la performance des équipements tels que les appareils de climatisation, les installations de chauffage, les appareils de production / fabrication, les Équipements informatiques... en vue de diminuer ses consommations.

Pistes de réalisation du défi

Équipement électriques et électroniques

- Privilégier l'extinction à la mise en veille en utilisant des multiprises manuelles à interrupteur intègre, des détecteurs de présence, des multiprises intelligentes qui coupent automatiquement l'alimentation des périphériques branchés sur la multiprise lorsque vous éteignez votre PC (cout < 30 €), etc...

- Opter pour une gestion technique des bâtiments (GTB) permettant d'administrer à distance le chauffage, la climatisation, l'éclairage, les appareils électriques, etc.

- Choisir des équipements certifiés. Ennery Star .. Ce label indique que l'appareil (écran, imprimante, télécopieur, photocopieuse...) est doté d'un dispositif de mise en veille automatique.

Achat d'appareils de classe « A » et « A+ »

Climatisation / Chauffage

- Privilégier un système de climatisation ou de chauffage plus performant (au gaz ou à l'électricité).

Exemple : la climatisation réversible peut générer jusqu'à 3 à 4 KW pour 1 KW consommé, d'où d'importantes économies à la clé. De plus, dotée de la régulation INVERTER, la climatisation réversible assure le maintien de la température au degré près, et adapte sa puissance en fonction de la température de consigne.

- Equiper les appareils de climatisation et de chauffage de systèmes de régulation et de programmation afin de maintenir la température ambiante a une température de consigne choisie. Les systèmes de chauffage sont des sources importantes de dépenses énergétiques.

Pour diminuer ces dépenses, l'installation d'une régulation permet d'obtenir jusqu'à 10 % d'économies d'énergies.

<p>Exemples des différents dispositifs de régulation :</p> <p>Le thermostat d'ambiance mesure la température dans une pièce de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir le chauffage à 19°C - maintenir le thermostat de la climatisation à 23°C <p>Les robinets thermostatiques permettent de choisir la température ambiante de chaque pièce.</p> <p>La sonde extérieure mesure la température de l'air extérieur et permet à l'installation de chauffage d'anticiper les variations météorologiques.</p> <p>Mettre en place un programmateur automatique qui permet de diminuer ou d'éteindre en fonction des besoins. Ce dispositif complète la régulation et permet de faire varier la température de consignes : ce programme est établi à l' avance. Une manipulation simple permet de le modifier en fonction des périodes.</p>	Type de local	Température de chauffage conseillée
	Bureaux et dépendance	19-20°C
	Ateliers de production	15-16°C
	Entrepôts de stockage	8-12°C°C

Programmateur régulateur

- Equiper les appareils de climatisation et de chauffage de systèmes de régulation et de programmation équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques.
- Installer détecteurs de présence, installer un système de régulation de la température, installer un programmateur pour la vitrine.

∂ Outils et pièces justificatives

Quels outils sont mis à ma disposition pour réaliser ce défi ?	Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?
Fiche technique sur les étiquettes énergie	A fournir : factures d'achats des équipements ou fiche technique de l'équipement ou constat terrain par le conseiller (visite ou photo)

Défi

ECLAIRAGE

-Renouveler l'éclairage de son commerce

L'éclairage représente entre 25 et 50 % de la facture d'électricité des commerces

∂ Pistes de réalisation du défi

- Lampes basse consommation (LBC) : utiliser des lampes et néons à économie d'énergie qui ont une étiquette énergie performante (classées entre A et B). Les LBC durent 6 à 7 fois plus longtemps que les lampes classiques et consomment 4 fois moins d'électricité.

- Installer un système de détection de présence ou des minuteries pour ne pas éclairer inutilement les pièces inoccupées.

- Installer des ballasts électroniques sur les éclairages fluorescents (tubes néons) = équivaut à 22% d'économie d'énergie.

Le terme ballast désigne n'importe quel composant électrique utilisé pour réduire le courant dans un circuit électrique. Il augmente l'efficacité lumineuse et la durée de vie des lampes fluorescentes (Jusqu'à 16 000 h). Il diminue le papillotement des lampes à décharge en alimentant les lampes sous Haute fréquence et prolonge leur durée de vie. La diminution de papillotement diminue la fatigue visuelle provoquée par les tubes fluorescents.

- Utiliser des leds

Technologie	Rendement (lumen par watt lm/W)	Durée de vie moyenne (heures)
Lampe incandescente	12 - 20 lm/W	1 000 h - 1 200 h
Lampe halogen	18 - 25 lm/W	2 000 h - 3 000 h
Lampe fluorescent	60 - 100 lm/W	6 000 h - 15 000 h
Lampe a LED	>= 100 lm/W	50 000 h - 100 000 h

∂ Outils et pièces justificatives

Quels outils sont mis à ma disposition pour réaliser ce défi ?	Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?
<p>Guide sur les lampes à économie d'énergie (Syndicat de l'éclairage et ADEME).</p> <p>. Guide. éclairage des commerces. (Syndicat de l'éclairage et ADEME)</p> <p>. Brochure. des économies avec les lampes basse consommation. (ADEME – EDF).</p> <p>. Liste des points de collectes pour les lampes usagées.</p>	<p>Condition : Signer la charte d'engagement relative au remplacement progressif des ampoules énergivores par des lampes basses consommation (fournie par votre conseiller référent).</p> <p>Et fournir (au choix) :</p> <p>. Factures d'achats d'ampoules ou d'équipement (type programmeur)</p> <p>. Validation terrain par le conseiller ou photos en cas d'absence de factures</p>

Défi

VITRINE

-Extinction manuelle ou automatique de la vitrine

∂ Pistes de réalisation du défi

- Mettre en place un système d'extinction automatique des vitrines et/ou enseignes lumineuses la nuit.
- Eteindre manuellement ses vitrines et/ou enseignes lumineuses la nuit.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?
<p>A fournir (au choix) :</p> <p>. Facture d'achat du programmeur,</p>

- . Photo et validation terrain par le conseiller de l'équipement de programmation.
- . Condition (si extinction manuelle) : Attestation sur l'honneur d'extinction des vitrines.

Défi ISOLATION THERMIQUE

-Maximiser l'isolation thermique des locaux

∂ Pistes de réalisation du défi

- Privilégier les éco-matériaux.
- Installer des doubles vitrages.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Facture d'achat des matériaux.
- . Diagnostic de performance énergétique (classe énergétique du bâtiment).

TRANSPORTS

Réduire les émissions polluantes générées

Aujourd'hui les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie. Ils sont aussi responsables d'une part importante de la pollution de l'air. La consommation de carburant engendre 35 % des émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre.

Etiquette énergie

L'étiquette énergie est obligatoire et permet d'identifier la consommation et les émissions des gaz à effet de serre de tous les véhicules mis en vente. Suite au Grenelle de l'Environnement, un bonus-malus est désormais appliqué aux véhicules en fonction de leur étiquette énergie.

L'étiquette énergie permet d'être renseignée de manière lisible et comparative sur les émissions de CO₂ du véhicule et sur les consommations de carburant.

Elle comporte 7 classes de couleurs différentes (cf. fiche étiquette énergie et Guide ADEME. La Voiture. - Réf. : 6435 – juillet 2008).

Mesures fiscales visant à encourager l'utilisation de véhicules propres diverses mesures fiscales visent à encourager l'utilisation de véhicules moins polluants, fonctionnant au Gaz de Pétrole Liquéfié pour carburant (GPL), au Gaz Naturel Véhicule (GNV), au super éthanol E85 ou à l'électricité :
- l'Eco pastille verte ou bonus /malus visant à promouvoir l'achat de véhicules moins polluants

- la modulation de la Taxe sur les véhicules de société (TVS),
- l'exonération totale ou partielle de la taxe sur les certificats d'immatriculation,
- la taxe additionnelle sur la carte grise pour les véhicules les plus polluants,
- les réductions ou exonérations de la TIPP* et de la TICGN*,
- l'amortissement exceptionnel.

Pour en savoir plus : www.environnement.ccip.fr/RubriqueAIR/Aides-taxes

* Taxe Intérieure de consommation sur les Produits Pétroliers - TIPP / Taxe Intérieure de consommation Sur le Gaz Naturel - TICGN

Défi APPROVISIONNEMENT

-Faire appel à un service d'approvisionnement des marchandises par des fournisseurs utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux ou favoriser l'offre de produits locaux avec communication sur la provenance.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Faire appel à un service de coursiers a vélo pour vos approvisionnements en marchandises ou en biens et services (colis, courrier express...).
- Faire appel ou utiliser un service d'approvisionnement utilisant soit des véhicules électriques, hybrides soit fonctionnant au GPL ou au GNV.
- Favoriser l'offre de produits locaux avec communication sur la provenance (départements limitrophes, agriculteurs locaux).

∂ Outils et pièces justificatives

Quels outils sont mis à ma disposition pour réaliser ce défi ?	Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?
<ul style="list-style-type: none"> . Liste des coursiers à vélo . Guide ADEME. Bougez autrement. avec Eco-calculateur (Réf : 5969 – aout 2006) . Fiche technique : Etiquette énergie . Guide ADEME. La Voiture. (Réf. : 6435 – juillet 2008) 	<p>Et fournir au choix (selon pratique choisie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Copie factures ou contrat . Contrat ou facture de coursiers a vélo . Justificatif du véhicule fournisseur . Justificatif approvisionnement local

Défi

LIVRAISON

-Mettre en place un service de livraison des clients (produits, services) en utilisant des modes de déplacements alternatifs ou doux.

-Opter pour une voiture qui consomme peu et émet peu de gaz à effet de serre permet d'y gagner à l'achat (obtention d'un bonus) et à l'usage (économies de carburant).

∂ Pistes de réalisation du défi

- Utiliser le vélo pour vos livraisons (colis, courrier express...) et/ou pour faire livrer vos produits à vos clients (ceci implique un référencement sur les sites spécialisés).
- Utiliser des véhicules électriques, hybrides ou fonctionnant au GPL ou au GNV.
- Optimiser les tournées de livraison (ex : GPS programme).

∂ Outils et pièces justificatives

Quels outils sont mis à ma disposition pour réaliser ce défi ?	Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?
<ul style="list-style-type: none">. Liste des coursiers à vélo. Guide ADEME. Bougez autrement. avec Eco-calculateur (Réf : 5969 – aout 2006). Fiche technique : Etiquette énergie. Guide ADEME. La Voiture. (Réf. : 6435 – juillet 2008)	<p>A fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">. Facture d'achat (GPS ou véhicule).. Fiche technique du véhicule. Copie du contrat avec coursier à vélo

DECHETS

Respecter le tri des déchets

Chaque entreprise est responsable jusqu'à l'élimination finale des déchets qu'elle produit et/ou détient. Elle doit s'assurer que leur élimination est conforme à la réglementation. (Article L 541-2 du Code de l'environnement.). L'entreprise est responsable de tous les déchets générés par son activité, y compris les déchets assimilés aux déchets ménagers, même s'ils sont collectés par le service public.

∂ Une bonne gestion des déchets se traduit par :

- La réduction a la source, c'est-à-dire :
 - moins de gaspillage possible grâce à une utilisation optimale des produits.
 - moins d'emballages possibles grâce à des conditionnements plus grands.
 - moins de produits dangereux grâce à un choix judicieux.
- Le tri c'est-à-dire le dépôt des déchets dans des conteneurs distincts, de manière à permettre une valorisation optimale des déchets.
- Le stockage des déchets dans de bonnes conditions, c'est-à-dire ; pour les déchets spéciaux Liquides (produits d'entretien).

∂ Conditions pour optimiser le tri :

Mettre en place des consignes et affiches de sensibilisation pour les salariés afin de s'assurer que le tri soit bien réalisé (ex : déchets à trier, horaires et jours de ramassage, lieu de stockage, etc.).

Exemples :



PREVENTION DES DECHETS

Favoriser la réduction des déchets et de leur nocivité

Défi

REPRISE FOURNISSEUR

-Utiliser les filières de reprise proposées par votre fournisseur.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Favoriser l'utilisation d'emballages consignés.
- Favoriser le retour fournisseur.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Copie du contrat avec le fournisseur,
- . Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation des emballages consignés

Défi

EMBALLAGES FOURNISSEURS

-Demander à ses fournisseurs de diminuer le suremballage des produits approvisionnés.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Favoriser les produits livrés en vrac.
- Favoriser les produits en grands conditionnements.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Copie du contrat avec le fournisseur,
- . Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation des emballages consignés

Défi REPARATION/ REEMPLOI DE MATERIEL

-Récupérer/réparer et réemployer les produits pour un usage interne et/ou donner ces produits/matériaux usagés à des entreprises sociales de récupération.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Donner vêtements, appareils électroménagers.
- Réparer réemployer les appareils électroménagers, meubles, utilisation des emballages en plastique comme boîtes de conservation.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Facture du réparateur,
- . Attestation sur l'honneur du réemploi et du don des produits/matériaux

Défi REDUCTION DE LA NOCIVITE

-Remplacer au minimum deux produits étiquetés dangereux par des produits éco-labellisés.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Utiliser des produits étiquetés marque NF Environnement, Ecolabel Européen.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Copie des factures des produits,
- . Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation des produits éco-labellisés

Défi

STOP AU GASPILLAGE

-Limiter le gaspillage alimentaire et rationaliser la consommation des produits.



Pistes de réalisation du défi

- Améliorer la planification de l'approvisionnement, la gestion des stocks.
- Ajuster les quantités.
- Privilégier les grands formats.
- Eviter les fournitures jetables.



Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Copie des carnets de commande avant et après la mise en place du défi
- . Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation de fournitures non jetables

Défi

POINTS DE COLLECTE

-Mettre en place un point de collecte des déchets dans son commerce pour les clients.



Pistes de réalisation du défi

- Point de collecte pour les ampoules, les piles, les cannettes, les vêtements par exemple.



Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Photo et validation terrain par le conseiller de la mise en place des points collectent

Défi

STOP AUX SACS/SACS REUTILISABLES

-Ne plus distribuer systématiquement de sacs aux clients et les sensibiliser, avec la pastille « Stop aux Sacs ».

∂ Pistes de réalisation du défi

- Utiliser la pastille « stop aux sacs » fourni par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Proposer aux clients les sacs réutilisables fourni avec le kit de communication à la place des sacs plastiques à usage unique.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

. Photo et validation terrain par le conseiller de la mise en place de la pastille et des sacs.

Défi **EMBALLAGES CLIENTS**

-Diminuer le suremballage des produits distribués auprès des clients.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Favoriser la vente de produits en vrac.
- Proposer une remise pour les clients apportant leur contenant.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

. Photo et validation terrain par le conseiller de la mise en place de la pastille et des sacs.

GESTION DES DECHETS

Favoriser le tri des déchets

Trier ses déchets, c'est rendre le recyclage possible.

Défi DECHETS DANGEREUX STOCKAGE SECURISE

-Améliorer la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Faire appel à un organisme agréé pour la collecte.
- Apporter en déchetterie professionnelle les déchets dangereux.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Copie du contrat prestataire, bordereau de suivi ou copie facture
- . Attestation du fournisseur pour la reprise des déchets
- . Certificat Reclus pour lampes usagées renseigné et signé par le détenteur et le point de collecte
- . Photo et validation terrain par le conseiller de la séparation des déchets dangereux et non dangereux

Défi TRI SELECTIF

-Opter pour la collecte sélective proposée par la collectivité ou par un prestataire privé afin de valoriser la matière.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Attestation de mise à disposition du ou des bac(s) fourni(s) sur demande par le service environnement
- . Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation de la collecte sélective

Défi

DECHETS ELECTRONIQUES/ELECTRIQUES

-Séparer les déchets électriques et électroniques **et** les apporter en déchetterie professionnelle ou dans des points de collecte dédiés.

Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Attestation de mise à disposition du ou des bac(s) fourni(s) sur demande par le service environnement
- . Photo et validation terrain par le conseiller de la séparation des déchets de type D.E.E.E
- . Copie de la facture de la déchèterie
- . Attestation sur l'honneur Du dépôt en déchèterie

REJETS ET FLUIDES

Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions

L'eau est une ressource rare et menacée qu'il convient d'économiser. Concernant les rejets d'eaux usées, les entreprises se doivent de les maîtriser pour préserver les milieux naturels.

Défi REJETS

-Mettre en place des équipements de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Mettre en place bacs à graisses, séparateur à hydrocarbures, fontaine à solvants, bac biologique, distillateurs à circuit fermé.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Photo et validation terrain par le conseiller de la mise en place des équipements
- . Copie de la facture des équipements

Défi CONSOMMATION D'EAU

-Réduire ses consommations d'eau.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Installer des équipements de type pousseurs, sur presseurs de chasse d'eau, mise en circuit fermé, récupération d'eau de pluie, détecteurs.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

- . Photo et validation terrain par le conseiller de la mise en place des équipements
- . Copie de la facture des équipements

Défi FLUIDES FRIGORIGENES

-Faire entretenir ses équipements frigorifiques et récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Faire appel à des organismes agréés et récupérer la fiche d'intervention.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

.Copie de la facture de la prestation ou du contrat avec le prestataire

ECO-PRODUITS

Encourager le développement des produits plus respectueux de l'environnement

Seuls les produits ayant une reconnaissance officielle pourront être choisis.

Défi ECOPRODUITS OU PRODUITS LOCAUX

-Favoriser la commercialisation des écoproduits ou des produits de saison locaux.

∂ Pistes de réalisation du défi

- Exemples de labels officiels : marquage NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, Label Rouge, Ok Compost, Max Havel Aar.

∂ Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

.Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation des écoproduits

.Copie des factures des produits

Défi ENTRETIEN DE LA BOUTIQUE

-Utiliser des produits d'entretien ou de consommation courante en interne éco-labellisés ou éco-rechargeables.

🕒 Pistes de réalisation du défi

- Utilisation d'un minimum de deux produits ayant un label officiel.

🕒 Outils et pièces justificatives

Quelles sont les pièces justificatives associées à ce défi ?

A fournir (au choix) :

.Photo et validation terrain par le conseiller de l'utilisation des produits

.Copie des factures des produits